



NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/017

Genève, le 20 février 2023

CONCERNE:

L'enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable
et les systèmes de délivrance informatisée des permis CITES

1. La présente notification est publiée par le Secrétariat.
2. La cinquième enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable a été lancée en janvier 2023. Il s'agit d'une enquête bisannuelle menée conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), les autres commissions régionales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en coopération avec d'autres institutions. Les données de l'enquête seront recueillies, vérifiées et validées de janvier à juin 2023, et les résultats devraient être publiés en juillet 2023.
3. Une nouvelle partie intitulée « Facilitation du commerce des espèces sauvages » a été ajoutée à l'enquête de 2023 dans le cadre d'une expérience pilote. Cette partie contient une question sur la mise en œuvre du système de permis/certificats CITES électroniques. Le Secrétariat CITES facilitera le recueil de données pour cette question, et les informations recueillies devraient contribuer à une meilleure compréhension des progrès réalisés dans la mise en œuvre d'eCITES dans les États parties à la CITES.
4. Les Parties sont donc invitées à répondre à la question en utilisant le questionnaire joint à la présente notification ou en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.office.com/e/2suMXbac3D>, de préférence **au plus tard le 31 mars 2023**.
5. Pour plus de détails sur l'enquête, veuillez consulter ce site : <https://www.unescap.org/our-work/trade-investment-innovation/untf-survey>.
6. Si vous avez une question relative à la présente notification, vous pouvez vous adresser à M. Salehin Khan (khan.salehin@cites.org).